

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 15 octobre 2018 à 20 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Sylvie Bilodeau, vice-présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Nancy Beaulieu, commissaire
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire
Madame Nadia Cloutier, commissaire
Monsieur Jacques Daigle, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Manon Lambert, commissaire
Madame Réjeanne Lepage, commissaire
Madame Pascale Ramsay, commissaire
Madame Colette Vézina, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire parent
Monsieur Jean-Philippe Hamel, commissaire parent
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Jean-François Labbé, commissaire parent
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Sont également présents :

Monsieur Julien Lavallée, directeur général
Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général adjoint
M^e Michael Provencher, secrétaire général

OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du conseil des commissaires à 20 h 06.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question de l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nancy Beaulieu propose que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Retrait du point - Nomination d'un candidat commissaire,

Remplacé par - Recommandation de candidat commissaire pour consultation au comité de parents,

Ajout du point - Projet d'agrandissement du complexe multisport Promutuel,

et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

CC9-529-1810

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION D'AJOURNEMENT DU
3 OCTOBRE 2018

CC9-530-1810

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion ordinaire 3 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

RECOMMANDATION D'UN CANDIDAT COMMISSAIRE POUR
CONSULTATION AU COMITÉ DE PARENTS;

CC9-531-1810

Madame Sylvie Bilodeau propose que la proposition de nomination de la personne dont le nom apparaît au document CC9-531-1810 soit soumise pour consultation au comité de parents afin que cette personne devienne commissaire de la circonscription numéro 10, le tout conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance et de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente informe les commissaires de la tenue du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec la fin de semaine prochaine.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun rapport.

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – RAPPORT SOMMAIRE

M^e Dominique Paillé, protectrice de l'élève, a fait parvenir un rapport sommaire de ses interventions en début d'année scolaire 2018-2019. Les commissaires en prennent connaissance.

MODIFICATION D'UN ACTE D'ÉTABLISSEMENT

CC9-532-1810

ATTENDU que le 18 juin dernier, l'acte d'établissement de l'école alternative La Fermentière – CFER Normand-Maurice – Entreprise Prince-Daveluy a été accepté par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Bois-Francs;

ATTENDU que la Commission de toponymie du Québec a refusé le nom proposé pour cette école;

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Lambert de modifier l'acte d'établissement afin de changer le nom de l'école alternative La Fermentière – CFER Normand-Maurice - Entreprise Prince-Daveluy afin qu'elle soit connue sous le nom de soit l'école des Trois-Plateaux ou en deuxième choix, l'école des Plateaux.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

MODIFICATION DU PLAN TRIENNAL 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

CC9-533-1810

ATTENDU que le 18 juin dernier, le conseil des commissaires a adopté le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021;

ATTENDU qu'il y a lieu de le modifier afin de changer le nom de l'école alternative La Fermentière – CFER Normand-Maurice – Entreprise Prince-Daveluy;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Dany Boudreault :

1. QUE conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit accepté tel que déposé, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles modifié de la Commission scolaire des Bois-Francis et ce, pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;
2. QUE ledit plan triennal soit transmis aux municipalités et communautés métropolitaines dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le territoire de la Commission scolaire des Bois-Francis.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

RENTRÉE SCOLAIRE :

a) Clientèle inscrite au 30 septembre 2018

	CSBF 2017-2018	CSBF 30 septembre 2018	Écart
Préscolaire 5 ans	972	969	-3
Primaire	6 222	6 325	+103
Secondaire	4 251	4 342	+91
FGA	528	376	-152
FP	632	603	-29
Total	12 605	12 615	+10

PRIORITÉS 2018-2019

CC9-534-1810

La direction générale présente un document de travail énonçant les priorités de développement suggérées pour 2018-2019;

Madame Sylvie Bilodeau propose que soient adoptées les priorités 2018-2019 de la Commission scolaire des Bois-Francis, le tout selon le document soumis aux commissaires.

Unanimentement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

BUDGET DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET DU COMITÉ DE PARENTS

CC9-535-1810

ATTENDU que conformément aux article 66 et 197, la Commission scolaire des Bois-Francs a la responsabilité d'allouer aux conseils d'établissement et au comité de parents un budget annuel;

ATTENDU la recommandation du comité de parents concernant les modalités d'allocation des dits budgets annuels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jacques Daigle que les ressources financières, alloues aux conseils d'établissement et au comité de parents pour leur budget annuel 2018-2019 soient établies conformément au document numéro CC9-536-1810.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROJET D'AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE MULTISPORT PROMUTUEL

CC9-536-1810

ATTENDU que, conformément à l'appel de projets ayant eu lieu dans le cadre de la Phase IV du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a octroyé à la Commission scolaire des Bois-Francs une aide financière maximale équivalant à 50 % des coûts admissibles jusqu'à concurrence de 3 416 356,82 \$.

ATTENDU que la réalisation de ce projet contribuera à offrir un milieu des plus stimulants pour la pratique d'activités physiques, notamment la gymnastique, le cheerleading, l'escalade et le sport de combat favorisant ainsi l'apprentissage des élèves;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Laflèche :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francs mandate le directeur du Service des ressources informatiques et matérielles afin qu'il donne suite à ce projet en signant les autres documents requis et en procédant aux diverses démarches requises pour la finalisation et la mise en place du financement, la gestion et la bonne marche du projet ainsi que la réalisation de celui-ci, sujet à l'obtention des autorisations requises, s'il y a lieu tout en procédant aux redditions de compte auprès des différents ministères. (Document numéro CC9-537-1810).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PRÉSENTATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS

En l'absence de membre du public et les commissaires ayant déjà assisté à la présentation du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Bois-Francs, ces derniers renoncent à recevoir une nouvelle présentation.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CC9-537-1810

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du conseil des commissaires à 21 h 13.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général